



**GRATUIT SUR VOIRIE
QUEL QUE SOIT L'EMPLACEMENT**

Régie Stationnement Fréjus

84, avenue Aristide Briand
(Maison du parking
de la Porte d'Orée)
83600 FRÉJUS
Tél. 04 94 17 67 38
www.ville-fejus.fr



LE FORFAIT POST-STATIONNEMENT COMMENT ÇA MARCHE ?

Désormais, si un automobiliste ne règle pas son stationnement ou dépasse la durée, il n'est plus sanctionné par une amende pénale mais doit régler une redevance: le Forfait Post-Stationnement dit FPS.

CAS N°1 : JE PAYE

En entrant le numéro d'immatriculation de mon véhicule, je respecte la durée pour laquelle j'ai payé. Je n'oublie pas de placer le ticket bien en vue derrière le pare-brise.

CAS N°2 : JE PAYE MAIS JE VAIS DEVOIR RESTER PLUS LONGTEMPS QUE PRÉVU

- je recharge mon temps de stationnement en allant payer à l'horodateur ou via l'application Whoosh*.
- je ne paye pas: un agent de contrôle de la voirie laisse un avis de paiement du FPS déduction faite de la somme déjà acquittée.

* L'inscription est gratuite. Il suffit de créer votre compte client sur le site Internet Whoosh ou via l'application.



CAS N°3 : JE NE PAYE PAS MON STATIONNEMENT

Un agent de contrôle de la voirie laisse un avis de paiement du FPS de 35€ dans le centre-ville ou de 30€ en zone touristique.

Trois solutions pour régler mon FPS:

- je paye à l'horodateur
- je paye via l'application Whoosh
- j'attends mon avis de paiement à domicile envoyé par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions*.

* Pour tout recours, le formulaire est à télécharger sur le site internet de la ville (ville-fejus.fr rubrique vivre à Fréjus – ma ville – transports, stationnement et parkings) ou à récupérer en mairie (centrale ou annexes).

SE GARER EN VILLE C'EST PLUS FACILE...

- Davantage de places disponibles grâce à une meilleure rotation des véhicules. Fini les voitures-ventouses qui monopolisent les places toute la journée.
- Des comportements plus citoyens en payant son stationnement et en se garant sur les places prévues à cet effet.



F R É J U S



STATIONNEMENT
MODE D'EMPLOI



STATIONNEMENT SUR VOIRIE

PAIEMENT PAR HORODATEURS

GRATUIT
ENTRE 12H
ET 14H

CENTRE HISTORIQUE

Stationnement payant toute l'année, de 9h à 12h et 14h à 19h
Sauf dimanches et jours fériés

Durée maximum de stationnement: 8 heures
Forfait Post-Stationnement: 35 €

DURÉE	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
TARIF	0,90€	2,50€	6€	10€	15€	20€	25€	35€

ZONES TOURISTIQUES (FRÉJUS-PLAGE, PORT-FRÉJUS, SAINT-AYGULF)

GRATUIT
ENTRE 12H
ET 14H

Stationnement payant du 1^{er} avril au 31 octobre, y compris dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et 14h à 19h

Sauf le parc Hippolyte-Fabre payant du 8 juillet au 31 août et le parking P3 (bord de mer Saint-Aygulf) payant du 8 juin au 8 septembre
Durée maximum de stationnement: 8 heures
Forfait Post-Stationnement: 30 €

DURÉE	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
TARIF	0,60€	2€	4€	6€	12€	16€	20€	30€



PARCS DE STATIONNEMENT

PAIEMENT PAR CAISSES AUTOMATIQUES

CENTRE HISTORIQUE

Payant de 8h à 18h, tous les jours, sauf dimanches et jours fériés

- Paul-Vernet (181 places)
- Agricola (129 places)
- Clos de la Tour (90 places)
- Porte d'Orée (91 places)

Première demi-heure: gratuite
Par tranche de 15 minutes: 0,30€
Ticket perdu: 12 €/jour

Payant 7/7 24h/24

- Aubenas (108 places)
- Première demi-heure: gratuite
Par tranche de 15 minutes: 0,40€
Ticket perdu: 15 €/jour

ZONES TOURISTIQUES (FRÉJUS-PLAGE, PORT-FRÉJUS, SAINT-AYGULF)

Payant de 8h30 à 18h30, y compris dimanches et jours fériés

- Base nature (840 places)
Payant du 1^{er} juillet au 31 août
- Saint-Aygulf I et II (420 places)
Payant du 8 juin au 8 septembre

Première demi-heure: gratuite
Par tranche de 15 minutes: 0,40€
Ticket perdu: 15 €/jour

- Parking Balzac Centre urbain de Saint-Aygulf (41 places)
Payant toute l'année de 8h30 à 18h30 sauf dimanches et jours fériés
- Première demi-heure: gratuite
Par tranche de 15 minutes: 0,40€
Ticket perdu: 12 €/jour

ABONNEMENTS

VOIRIE

Abonnements dématérialisés à l'horodateur à compter du 1^{er} avril 2019 après inscription au service Stationnement (sous conditions d'obtention).

ABONNEMENT RÉSIDENT

- Tarif semaine de date à date: 17€
- Tarif quinzaine de date à date: 25€
- Tarif mois de date à date: 30€

ABONNEMENT PROFESSIONNEL

- Tarif mois de date à date: 39€



ABONNEMENTS

PARCS DE STATIONNEMENT

Abonnements délivrés après inscription au service Stationnement (sous réserve de places disponibles).

CENTRE HISTORIQUE

- Clos de la Tour (64 places)
Tarif annuel: 256,80€
Caution: 40€

- Porte d'Orée (41 places)
Tarif annuel: 384€
Caution: 60€

- Aubenas (102 places en sous-sol + 104 places en terrasse)
7 jours/7 / 24h/24

En sous-sol	En terrasse
Tarif annuel: 645,60€	Tarif annuel: 384€
Caution: 100€	Caution: 60€

ZONES TOURISTIQUES

- Base nature (840 places)
Payant du 1^{er} juillet au 31 août, de 8h30 à 18h30, tous les jours y compris dimanches et jours fériés
Abonnement au mois: 35€ / Abonnement pour deux mois: 60€

- Étangs de Villepey (500 places)
Ouvert et payant du 8 juin au 8 septembre 2019, de 8h30 à 18h30, tous les jours y compris dimanches et jours fériés
Forfait journée: 4,50€ / Forfait demi-journée matin: 3€

- Parkings Capitainerie (52 places) et Deï Cabiscaou (34 places)
Ouvert toute l'année, 24h/24 aux abonnés
Tarif semaine de date à date: 40€
Tarif quinzaine de date à date: 70€
Tarif mois de date à date: 110€
Tarif trimestre de date à date: 200€

- Parking Deï Cabiscaou
Abonnements annuels (place et box)
Tarif annuel box: 742,80€
Tarif annuel place: 447€
Caution: 100€/place / 250€/box